

# L'EDITORIAL

En tant que Rédacteur-en-chef, je suis très heureux et privilégié de vous présenter la nouvelle Revue Juridique de la SADC – The SADC Law Journal. La naissance de la Revue Juridique de la SADC doit être considérée comme une étape très importante dans l'histoire du droit communautaire de l'Afrique australe. La présente Revue contribuera à développer et articuler ce droit ainsi qu'à articuler et analyser la jurisprudence du tribunal de la SADC.

Depuis sa création en 1992, le droit communautaire de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (la SADC) continue à se développer et évoluer. Les principales sources de ce droit sont notamment : le traité de la SADC, Protocoles additionnels, la jurisprudence développée par le Tribunal de la SADC, et autres normes juridiques.

L'objectif primordial de la présente Revue est donc de disséminer et analyser le droit communautaire de la SADC, surtout dans les domaines de l'intégration régionale. Cependant, il est nécessaire de noter que cette Revue ne traitera pas des questions relatives aux lois purement nationales. Les domaines suivants seront couverts par la présente revue :

- L'harmonisation des lois nationales relatives au processus d'intégration régionale ;
- Les relations et rapports entre la SADC, l'Union Africaine et autres organisations interétatiques en Afrique ;
- L'étude et analyse comparées entre Le droit communautaire de la SADC et autres organisations régionales de même nature ;
- Les problèmes et questions relatifs au respect et protection des droits de l'homme dans le contexte d'intégration régionale dans la SADC ;
- La jurisprudence, le mandat et la compétence du tribunal de la SADC, aussi bien les commentaires et analyses des décisions du Tribunal de la SADC ; et
- L'analyse critique des livres et autres publications relatives à l'intégration régionale.

De temps en temps, le Comité de Rédaction publiera quelques instruments ou documents juridiques du droit communautaire de la SADC.

La Revue Juridique de la SADC sera publiée une fois par an. Le public ciblé par la présente Revue est notamment : les universitaires (académiciens), les chercheurs, les politiciens, étudiants d'université, et ou toute personne, naturelle ou physique, intéressée par l'intégration régionale dans la SADC.

La Revue Juridique de la SADC est reconstruite de pair.

Ce premier numéro de la Revue Juridique de la SADC contient des articles variés et intéressants sur des questions relatives au droit communautaire de la

## L'EDITORIAL

SADC. Ces articles sont publiés par des érudits, des professeurs d'université, des chercheurs, et étudiants universitaires. Dans le premier article, '*Is the SADC trade region a rule-based system ?*', Professeur Emérite Gerhard Erasmus souligne l'importance de développer un système commercial régional basé sur des règles et normes juridiques bien définies. Le deuxième article est titré : '*Replication of WTO disputes settlement process in Southern African Developemnt Community*'. L'auteur de cet article, Professeur Clement Ng'ong'ola, analyse l'Annexe VI du Protocole de la SADC qui traite de la résolution des différends commerciaux entre les états membres de la SADC. Autre article est intitulé '*Campbell v Republic of Zimbabwe: A moment of truth for the SADC Tribunal.*' Cet article, écrit par Mme Precious Ndlovu, fait un commentaire approfondi sur cette importante décision du Tribunal de la SADC. Dans '*Regional trade integration strategies under SADC and the EAC : A comparative analysis*', Dr. Henry Mutai fait une étude comparée sur les politiques et régimes juridiques relatifs aux libéralisations commerciales entre la SADC et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Est (EAC). Dr. Dunia Zongwe, dans son article, '*Conjuring systematic risk through financial regulation by SADC central banks*', fait un analyse sur les lois régissant les banques centrales (nationales) en Afrique australe et propose un modèle de loi approprié à cet égard. L'autre article est écrit par Professeur Marius Oliver: '*Enhancing access to South African social security benefits by SADC citizens: The need to improve bilateral arrangements within a multilateral framework.*' Dans la première partie de cet article (la deuxième sera publiée dans le numéro suivant de la présente Revue), l'auteur réfléchit sur l'accès transfrontalier aux avantages de la sécurité sociale en Afrique Australe. Mr. Clever Mapaure, dans son article intitulé : '*Reinvigorating African values for SADC : The Relevance of traditional african phylosophy of law in a globalising world of competing perspective,*' essaie de démontrer l'importance des valeurs et systèmes juridiques africains dans le processus d'intégration régionale en Afrique australe. Dans '*Drugs and violent crimes in Southern Africa*', Mr. Charles Goredema analyse les rapports et relations entre le trafic des drogues et la criminalité en Afrique australe au cours des deux dernières décennies. Finalement, le dernier article de ce numéro est un commentaire sur le '*SADC Protocol on Gender and Development*'par Dr. Mulela Munalula. Dans ce commentaire, l'auteur analyse l'implémentation de cet instrument juridique et observe que les progrès sur ce point sont très lents.

En plus des articles haut-cités, le Comité de Rédaction a inclus dans ce premier numéro le texte intégral du Protocole de la SADC l'Emancipation et Développement de la Femme (*the SADC Protocol on Gender and Development, 2008*). Dans ce même numéro, le Prof. Werner Scholtz passe en revue la révision du mandat, rôle, compétence et fonctions du Tribunal de la SADC. Egalement, Mme Trudi Hartzenberg écrit un commentaire sur une nouvelle publication titrée : '*Trade Policy : A Handbook for African Parliamentarians*'. In fine, deux affaires du Tribunal de la SADC sont analysées, viz. L'affaire Barry Gondo et als contre la République du Zimbabwe et l'affaire United Republic

## L'EDITORIAL

of Tanzania contre Cimexpan (Mauritius) Ltd, Cimexpan (Zanzibar) Ltd & Ajaye Jogoo. Ces affaires sont analysées, respectivement, par Mr. Ashimizo Afadameh-Adeyemi et Olufolahlen Adeleke.

La Revue Juridique de la SADC est née grâce aux efforts et inspirations de certaines personnes et organisations. Je sais donc cette opportunité pour remercier les personnes et institutions suivantes :

- Son Excellence Le Juge-Président du Tribunal de la SADC en même temps Chairperson du Trust de la Revue Juridique de la SADC, Monsieur Ariranga G Pillay ;
- Prof. Nico Horn, Ancien Doyen de la Faculté de Droit, Université de la Namibie, membre du Trust de la Revue Juridique de la SADC ;
- Dr. Anton Bösl, Représentant du Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) en Namibie et Angola ;
- Monsieur Charles Mukandawire, Le Greffier du Tribunal de la SADC ; et
- Monsieur Mabvuto Hara, Ancien Président de l'Association des Avocats en Afrique Australe.

Nous sommes également très reconnaissants du soutien morale et financier de la part du KAS. Sans ce soutien, la publication de ce numéro n'aurait pas été possible. Nous remercions aussi tous les juges du Tribunal de la SADC, l'Association des Avocats de la SADC, ainsi que les académiciens et universitaires qui ont accepté de servir comme membres du Comité de Rédaction et du Comité Consultatif International de la présente Revue.

A tout et chacun, je dis merci et vous souhaite une lecture fructueuse !



**Evance Kalula**  
Rédacteur-en-Chef